

Règlement Général sur la Protection des Données

RGPD

1. Responsabilités de l'association

L'association est responsable du traitement des données personnelles collectées dans le cadre de ses activités, notamment les adresses mail des adhérents.

Ces informations ne peuvent être utilisées que pour la finalité pour laquelle elles ont été recueillies : la communication relative aux activités principales de l'association.

Toute utilisation des adresses mail à des fins personnelles, commerciales ou promotionnelles, même par un intervenant ou professeur utilisant ses propres moyens de diffusion, constitue un détournement de finalité.

L'association exerce donc un droit de regard sur l'usage de ces données et peut s'opposer à toute utilisation non conforme.

Toute communication sortant du cadre des activités principales doit faire l'objet d'un consentement explicite des personnes concernées.

2. Les droits des personnes concernées

Les adhérents, bénévoles ou bénéficiaires dont les informations sont collectées disposent des droits suivants :

- **Droit d'accès** : ils peuvent demander à consulter les données les concernant.
- **Droit de rectification** : ils peuvent exiger la correction d'informations inexactes.
- **Droit d'opposition** : ils peuvent refuser l'utilisation de leurs données dans certains cas.
- **Droit à l'effacement ("droit à l'oubli")** : ils peuvent demander la suppression de leurs informations sous certaines conditions.

Ces demandes peuvent être formulées par écrit ou par voie électronique, accompagnées d'un justificatif d'identité. L'association dispose d'un délai d'un mois pour répondre.



Daniel GAUDIN

Président

» +33 6 01 84 52 87

Philippe GUELORGET

Trésorier

» +33 7 66 82 74 23

Serge NAPOLITANO

Secrétaire

» +33 6 84 75 38 23

3. Les obligations de notre association

- **Transparence et information** : L'associations doit informer les personnes concernées de l'usage qui est fait de leurs données et de leurs droits.
- **Sécurisation des données** : L'associations doit garantir la confidentialité et l'intégrité des fichiers.
- **Registre des traitements** : L'associations qui collecte des données doit tenir un registre indiquant la nature des informations collectées, leur finalité et les mesures de protection mises en place.
- **Encadrement des transferts de données** : Si des fichiers sont transmis à des tiers (ex. partenaires, prestataires), l'association doit en informer les personnes concernées et garantir la conformité du transfert avec le R.G.P.D.

4. Conservation et destinataires

Les données sont conservées pendant cinq (5) ans après le non-renouvellement de l'adhésion. Elles sont communiquées uniquement aux destinataires suivants : le Conseil d'Administration d'ALT et le gestionnaire administratif de Génération Mouvements Isère. ALT et ses prestataires sont soumis au secret professionnel et s'engagent à ne pas communiquer vos informations à des fins commerciales sans votre autorisation préalable.

5. Contexte réglementaire et risques

ALT applique les dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement Européen UE 2016/679 (RGPD).

Le non-respect de ces obligations peut entraîner des sanctions de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés), pouvant aller jusqu'à 4 % du chiffre d'affaires annuel mondial ou 20 millions d'euros d'amende pour les infractions les plus graves.



Daniel GAUDIN
Président
+33 6 01 84 52 87

Philippe GUELORGET
Trésorier
+33 7 66 82 74 23

Serge NAPOLITANO
Secrétaire
+33 6 84 75 38 23

6. Bonnes pratiques internes

- Nommer un référent R.G.P.D. pour veiller au respect des règles : Daniel Gaudin Président.
- Mettre en place une politique de confidentialité claire : le présent document.
- Sensibiliser les bénévoles et salariés à la protection des données.
- Encadrer les pratiques par une charte interne ou des clauses contractuelles.
- Avoir une procédure de désinscription pour les communications non essentielles.

7. Exercice des droits et Recours

Pour toute question ou pour exercer vos droits vous pouvez contacter le Bureau d'ALT par mail à contact@altasso.fr

Si vous estimatez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la **CNIL** www.cnil.fr.

ALT s'engage à ne pas communiquer vos informations à des fins commerciales ou non à des tiers quels qu'ils soient sans votre autorisation préalable.



Daniel GAUDIN
Président
» +33 6 01 84 52 87

Philippe GUELORGET
Trésorier
» +33 7 66 82 74 23

Serge NAPOLITANO
Secrétaire
» +33 6 84 75 38 23